

Contrat de location 2017

CURE VACANCES

N'hésitez pas à nous contacter : 05 58 97 57 74 - info@camping-ardy.com

Date d'arrivée : ----- Date de départ : -----

Nom & prénom : -----

Adresse : -----

Code postal : ----- Ville : -----

Tél fixe/Mobile : ----- Email * : -----

** pour limiter l'impression et l'envoi de courriers dans un souci d'économie environnementale*

Immatriculation du véhicule (obligatoire) : -----

Liste des participants au séjour (obligatoire) :

Nom & prénom + Date de naissance : -----

Nom & prénom + Date de naissance : -----

Nom & prénom + Date de naissance : -----

Mode de paiement :

Chèque (à l'ordre de SARL Ardy) chèques vacances

Virement bancaire : Crédit Agricole Dax BIC AGRIFRPP833 IBAN FR76 1330 6009 7070 0486 1400 002

Carte bancaire n° ----- Date d'expiration : -----

Code cryptogramme ----- Nom du porteur : -----

Assurance annulation et interruption de séjour : Facultative mais vivement conseillée

Gritchen Tolède Associés - Sinistre – Campez couvert - 27 Rue Charles Durand – CS70139 - 18021 Bourges Cedex. - www.campez-couvert.com/sinistre - sinistres@campez-couvert.com

Cotisation : 2,7 % du montant du séjour, hors taxes de séjour

Je souscris à cette assurance et je verse la prime d'assurance simultanément avec l'acompte

Je ne souscris pas à cette assurance et ne pourrai prétendre à aucun remboursement

Camping :

Tente Caravane Camping car Longueur

Grd confort ss électr. Grd confort + 5A Sanitaire privé + 10A Sanitaire privé + 10A PMR

Animal (tatoué vacciné) :

Acompte : 50 € Assurance annulation optionnelle* : € Frais de réservation : 0 €

Total à régler à la réservation : €

Mobilhome ou chalet :

O'Hara 2003 Moréa Fabre Mod.98 Loggia Atlantis

Moréa Pêcheur O'Hara 784 Super Vénus Cordélia Life PMR (Personne à mobilité réduite)

Location avec salle d'eau extérieure : Bambi Lodge Toilé Victoria

Suppléments par sem. : Nbre chat / chien : Nbre Voiture :

Acompte (25 % du séjour) : € Assurance annulation optionnelle* : €

Frais de réservation : 0 €

Total à régler à la réservation : €

Je paierai le solde 30 jours avant mon arrivée

*2,7 % du montant du séjour, hors taxes de séjour

Tournez et signez

SARL ARDY - Capital de 8 000 € - SIRET : Dax B 421657230 00015 5530Z

Arrêté préfectoral : PR/Daf/2ème Bureau/2004/N° 775 du 17/05/2004 - Arrêté classement : c40-021285-001 / juillet 2012

MAJ 08/12/2016 - 2017 - Contrat de location

NOS CONDITIONS GENERALES 2017

LA LOCATION, nominative, ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Elle ne devient effective qu'après réception du contrat de location signé, de votre acompte et de notre confirmation (postal/mail). Cette confirmation devra être présentée à votre arrivée. Les réservations pour juillet/août s'effectuent sur une période de 7 nuits minimum. Selon nos disponibilités en basse saison, il est possible de réserver un hébergement à la nuitée avec un minimum de 2 nuits à régler en totalité à la réservation. **ARRIVEE - DEPART** : Vos souhaits pour un emplacement/habitat précis ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée. À l'arrivée, les locations sont disponibles à partir de 16 h jusqu'à 20 h maximum et devront être libérées, le jour de départ, avant 10 h. Les emplacements devront être libérés avant 13 h. Au-delà, une journée supplémentaire sera facturée. **EMPL CAMPING** : Une caution de 30 € vous sera demandée à votre arrivée, contre la remise du badge d'entrée. L'acompte à verser à la réservation est de 50 €, le solde à la fin de votre séjour. **HÉBERGEMENT** : Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée tardive ou d'un départ anticipé. L'acompte à verser représente 25 % du prix, le solde étant exigible 30 jours avant l'arrivée. En cas de réservation de dernière minute (moins de 30 jrs avant la date d'arrivée), le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation par carte bancaire. Le non-paiement du solde à la date convenue entraînera de plein droit la nullité du contrat sans mise en demeure préalable. En l'absence de tout message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location deviendra disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue et le paiement intégral des prestations demeure exigé. A la remise des clefs, il vous sera demandé une caution « bris d'équipement - perte du badge » de 200 € et une caution « forfait nettoyage » de 52 €. Elles vous seront rendues à votre départ, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant ou détérioré, perte du badge et/ou du nettoyage de la location. **DELAÏ DE RETRACTATION** : En vertu de l'article L.121-20-4 du Code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées sur notre site internet n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L.121-20 & suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services, d'hébergement et de loisirs commandés sur le site internet sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-dessous. **EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE PART**, nous retenons : Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 25% sur le prix du séjour ; Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du séjour. Vous devez nous avertir par écrit (pas de mail) dans les 24 h. Il vous est vivement recommandé de souscrire à **L'ASSURANCE ANNULATION - INTERRUPTION DE SÉJOUR** auprès de la Cie Gritchen - Tolède & Associés - Sinistre - Campeze couvert, 27 Rue Charles Durand CS70139 à Bourges cedex (18021) – Email : sinistres@campeze-couvert.com - site web : www.campeze-couvert.com/sinistre. La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable. Elle s'élève à 2,7% du montant du séjour. En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 10 jours suivant le sinistre. Les conditions générales complètes d'annulation et la procédure en cas d'annulation sont disponibles sur le site internet : <http://www.campeze-couvert.com>. L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier, hors taxe de séjour). Aucun remboursement ne sera effectué par le camping si l'assurance annulation n'est pas souscrite. **PISCINE** : N'étant pas surveillée, vos enfants restent sous votre responsabilité en tant que parents et les shorts de bains, pour des raisons d'hygiène, sont interdits. **DROIT A L'IMAGE** : Lors de votre séjour, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés sur notre site. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos ou ces films à but commercial ou publicitaire, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée votre opposition à cette pratique. **ASSURANCE-MATERIEL** : Il vous est recommandé d'assurer vos installations et matériels contre le vol et les intempéries. Si vous louez un hébergement, vous devez vérifier auprès de votre assureur que votre contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Une attestation d'assurances vous sera demandée à la remise des clefs. **EN CAS DE LITIGE**, le Tribunal de Commerce de Dax dont il est fait attribution sera le seul compétent.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et des engagements du contrat, et déclare les accepter sans réserve. Si j'ai contracté l'assurance annulation facultative, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales qui m'ont été adressées.

Date :

Signature suivie de « Bon pour accord »